

ENCOURAGER LA RECHERCHE DANS LE DOMAIN SANITAIRE ET SOCIAL

Les plis de l'intime dans l'écriture des travailleurs sociaux : l'« auteurisation » comme espace critique de reconnaissance

La part de l'autobiographique dans l'écriture des travailleurs sociaux, si elle est indispensable pour configurer l'implication et les dissociations qu'impliquent la relation d'aide, s'avère problématique en raison de la nécessité d'être disponible à l'autre. Être travailleur social, écrire et s'écrire représentent des dilemmes puissants dont témoigne la diversité des pratiques d'écriture de ces professionnels.

Cédrik HARDY est cadre pédagogique à l'institut de formation en travail social Croix-Rouge Compétence Normandie où il coordonne les modules de formation consacrés à l'analyse des questions sociales et à l'initiation à la recherche. Il prépare un doctorat en sciences de l'éducation et de la formation dans le cadre duquel il approfondit les relations entre ses différents thèmes de recherche : l'écriture, la formation de soi, le travail social et l'intime.

Contexte et enjeux

La place de l'écriture dans les métiers du social fait l'objet de tensions multiples dans un contexte où les dispositifs, les politiques publiques, les outils professionnels et les modes de pilotage de l'action sociale et de ses institutions interrogent le sens même du travail social. Pourtant, l'écriture a toujours représenté bien plus qu'un outil de communication, de consignation ou d'action pour les travailleurs sociaux. Elle constitue un levier puissant dans l'élaboration de l'expérience du travail social et de ses pratiques, mais aussi, et surtout peut-être, dans la construction identitaire des professionnels. Ainsi, la standardisation des pratiques d'écriture en travail social peut être ressentie à la fois comme garante d'une forme d'éthique de l'écriture, mais aussi parfois comme une privation d'un droit à la subjectivation et à la construction de soi pour des professionnels qui se définissent pourtant par leur engagement, leur implication et donc par la part d'eux-mêmes qu'ils investissent dans leur métier.

Quel sens les professionnels du social donnent-ils à cette ambivalence de la place de l'écriture ? En quoi les contraintes qui pèsent sur celle-ci jouent-elles sur le sens qu'ils affectent à leurs engagements ? Et surtout, quelle place font-ils à l'écriture de soi, présente dans toute forme d'écriture, fût-elle une écriture de l'autre ?

Les objectifs de la recherche

L'objectif de cette recherche est d'identifier l'écriture en travail social comme un phénomène témoignant des processus de subjectivation des professionnels. Ce phénomène prend forme à la croisée d'enjeux professionnels, personnels et politiques. Leurs articulations sont analysées comme les plis deleuziens dans lesquels se manifeste l'intime [1], conçu comme une modalité de construction de soi, d'appropriation singulière des inscriptions sociales du sujet [2], mais aussi d'expression des dimensions politiques du rapport au monde [3]. Nous cherchons à comprendre comment les déploiements de l'intime dans l'écriture des travailleurs sociaux manifestent les ontologies politiques du sujet en devenir, inscrites dans le processus de l'agir professionnel des métiers du social.

Croix-Rouge Compétence

Croix-Rouge Compétence est la filière formation de la Croix-Rouge française spécialisée dans les domaines du social et de la santé et de la sécurité au travail. Cette recherche s'inscrit dans le cadre d'un doctorat en cours depuis 2025 en sciences de l'éducation et de la formation au sein du laboratoire CIREL/PROFEOR de l'Université de Lille, mené sous la direction du Pr. Bruno Hubert.

Qu'est ce qui de l'intime se déploie dans les pratiques d'écriture des travailleurs sociaux et qu'est-ce qui, de ce déploiement, est constitutif d'un travail social émancipateur ?

Notre enquête prend d'abord appui sur une série de constats issus d'une approche ethnométhodologique : les travailleurs sociaux ont toujours écrit, les travailleurs sociaux écrivent de plus en plus, ces écritures ont toujours été diverses, pourtant le statut de l'écriture des travailleurs sociaux demeure habité de tensions multiples quant à son rôle, son statut, sa nature. Notre enquête met à jour l'existence à la fois d'un besoin profond d'écriture qui s'exprime parfois au-delà du cadre professionnel, ainsi que d'une très grande diversité de formes que prennent ces écritures pour les professionnels qui s'autorisent à en prendre le chemin (écrits intimes, articles, romans, autofictions, etc.).

L'écriture en travail social

La classification de ces écritures, en nous appuyant sur les apports conceptuels de l'anthropologie de l'écriture, nous a amené à formuler l'hypothèse d'un genre spécifique de l'écriture en travail social. Ce genre se compose d'écritures du type préfiguratives (des écrits préparatoires, des brouillons, des journaux d'accompagnement, des notes, etc.), des écritures configuratives (les écritures du contexte professionnel, les écrits prescrits, les écritures de l'agir professionnel) et des écritures reconfiguratives (les écrits réflexifs, les témoignages, les écrits de recherche, etc.) [4].

Cette première approche nous a permis de mettre en évidence que les spécificités de ce genre se situaient dans l'agencement singulier des places de la personne : la place du scripteur, celle de l'auteur et celle de la personne écrite comme « sujet » du texte (Jacques Riffault parle de « Personne Pré-texte »). Ces trois places s'articulent dans les transactions constitutives de la relation en travail social : ses composantes autobiographiques [5], hétérobiographiques [6] ou encore transbiographiques [7].

Méthodes et sources de données

La méthodologie s'inscrit dans une approche ethnométhodologique à caractère biographique, inscrite dans la perspective d'une philosophie sociale de l'écriture en travail social. Elle comprend à la fois une collecte de données ethnographiques issues de la fréquentation d'un terrain du travail social (entretiens, rencontres, observations, journal de bord), l'analyse de ces différentes données autour des apports de l'anthropologie de l'écriture ou de la narratologie, ainsi que l'analyse d'une série d'entretiens biographiques (entretiens menés auprès de 15 travailleurs sociaux). Ces entretiens constituent le cœur du corpus et sont analysés à partir des formes du discours, des schémas d'action et des motifs récurrents [6], qui manifestent les significations que les acteurs donnent à leurs pratiques d'écriture dans le contexte social dans lequel ils s'inscrivent. Enfin, les éléments ainsi analysés sont réinscrits dans la perspective critique spécifique au champ de la philosophie sociale.

Le processus d'« auteurisation »

L'écriture en travail social se constitue donc dans les tensions entre les responsabilités de celui qui écrit et de celui à propos de qui il écrit, entre l'identité du scripteur et les altérations dont il est l'objet dans l'écriture de la relation, mais aussi entre les différentes places que prend le sujet écrivant vis-à-vis de lui-même dans une écriture toujours porteuse d'une dimension autobiographique.

Ces diverses triangulations viennent questionner la figure d'auteur et le processus par lequel elle s'institue pour le travailleur social qui écrit. Ce processus complexe d'« auteurisation » [8] apparaît dans les entretiens biographiques menés comme étant la démarche par laquelle le travailleur social institue dans ses pratiques un espace de connivence éthico-politique (l'intime) entre sa place d'écrivant et celle des réalités à propos desquelles il écrit, qu'elles le concernent en tant que personne, qu'elles concernent les personnes qu'il accompagne ou qu'elles concernent les réalités sociales dont il entend rendre compte.

La description de ces modes de constitution de soi comme auteur au sein d'espaces scripturaires fortement marqués par l'intime vient questionner les principes mêmes de l'écriture en travail social : son objectivité, sa neutralité, sa discrétion. Le processus de l'auteurisation spécifique des travailleurs sociaux, dans la diversité des formes qu'il prend, témoigne de stratégies diverses pour engager le travail social au-delà des tâches prescrites au professionnel dans le cadre de ses missions. S'y dessine ainsi le jeu de tensions multiples avec les cadres des institutions, des référentiels d'activité, mais aussi des identités sociales.

C'est donc à un travail social « autre » [9] que nous renvoyent les réflexions de ces auteurs ou autrices. Ce travail social, au-delà de la connivence qu'il établit au sein même de la notion d'auteurisation en travail social, active les dimensions d'une éthique de la délicatesse [10], où s'articulent les enjeux politiques de la relation au monde, de la reconnaissance des personnes et de leur vulnérabilité, ainsi que de la reconnaissance de soi comme agent de son propre devenir.

Implications pratiques et préconisations concrètes

Analysant les modes d'écriture des professionnels à partir de la manière dont ils viennent questionner les cadres (caractère buissonnier des écritures analysées), la contribution critique de cette recherche vient étayer les réflexions engagées par Bruno Hubert sur la question du droit à l'écriture [10]. Perçue au-delà des fonctions qui lui sont affectées dans les cadres institutionnels, l'écriture se pense à partir des modes multiformes et singuliers de subjectivation de la personne engagée dans la relation d'accompagnement social. Les perspectives qu'elle dessine sont donc celles d'une possible conceptualisation d'un droit à l'écriture de la personne professionnelle du travail social, ouvert sur les enjeux d'un monde en transformation (anthropocène), dans lequel les travailleurs sociaux ont un rôle crucial à jouer.

1. Laplantine, F. (2018). *Penser le sensible*. Pocket.
2. Niewiadomski, C. (2012). *Recherche biographique et clinique narrative : Entendre et écouter le sujet contemporain*. Érès.
3. Foessel, M. (2023). *La privation de l'intime : Mise en scène politique des sentiments*. Éditions du Seuil.
4. Hardy, C. (2025). Expérience de l'écriture en travail social : Auteurisation, dissociations et hétérobiographie [Communication]. Colloque « Faire expérience », Paris, CNAM.
5. Pineau, G. (2000). *Temporalités en formation : Vers de nouveaux synchroniseurs*. Anthropos.
6. Delory-Momberger, C. (2014). *La recherche biographique en éducation : Fondements, méthodes, pratiques*. L'Harmattan.
7. Dizierbo, A. (2025). Transnarration, transbiographisation, transcréation. *Séminaire de formation à l'accompagnement par des dispositifs biographiques*. Le Cirbe.
8. Ardoino, J. (2002). Editorial. *Pratiques de formation/Analyse*, 44, 5-12.
9. Paturel, D. (2021). Mouvement pour un Travail Social Démocratique (MTSD). *Articulations*, 1.
10. Hubert, B. (2023). *Le droit à l'écriture : Une éthique de la délicatesse au service de la démocratie face à l'anthropocène*. Téraèdre.

Nos pratiques professionnelles devraient être un espace d'écriture de soi et de reconnaissance de l'autre, dans une perspective démocratique, humaniste et solidaire.

– Cedrik Hardy



Pourquoi était-il important pour vous de réaliser cette recherche ?

C. H. : La première raison qui me vient à l'esprit est assez générale. La recherche relève d'un bien commun : elle nous protège de la désinformation et des *alternative facts*, et reste un rempart démocratique. S'y engager, c'est aussi s'aventurer sur un chemin intime, car elle questionne notre rapport au monde, aux autres, à notre métier... Interroger la place de l'écriture dans le travail social, c'est explorer celle des personnes vulnérables dans notre société, mais aussi celle des professionnels qui s'investissent corps et âme dans leur accompagnement. C'est mettre en lumière leur engagement y compris et surtout lorsque cet engagement est aussi discret que celui des travailleurs sociaux.

Les travailleurs sociaux que vous rencontrez durant votre recherche ont-ils toujours conscience de l'importance de l'écriture dans leur métier, et notamment pour eux-mêmes ?

Les travailleurs sociaux ont une conscience aiguë de cela. Ce sont des professionnels de l'écriture en plus d'être des professionnels de la relation. C'est justement les formes de cette conscience qui m'intéressent, notamment parce qu'elle se trouve prise dans des tensions fortes entre écriture de soi et écriture de l'autre. Jacques Derrida a montré que toute écriture est écriture de soi. Ainsi, les travailleurs sociaux ont à la fois besoin de se prendre pour objet, pour analyser leurs pratiques, pour réfléchir aux situations, mais ils ont aussi besoin d'orchestrer subtilement une distance à eux-mêmes pour être disponibles à la relation, construire leur objectivité.

Votre recherche est encore en cours, mais avez-vous déjà une idée d'une mise en application possible de vos résultats pour les travailleurs sociaux, et si oui, comment ?

Cette recherche n'a pas pour vocation de définir des applications concrètes : il ne s'agit pas de dire comment on devrait écrire ou former les étudiants à l'écriture. Il s'agit plutôt de définir l'écriture dans ses enjeux politiques souvent inconscients. Ce que je définis avec Bruno Hubert comme un « droit à l'écriture » est, selon moi, une zone à défendre. Dans les institutions du travail social, les outils qui nous sont donnés pour écrire véhiculent une certaine vision du travail social. Lors de mes entretiens, les professionnels m'ont souvent parlé de ces logiciels métier qui contraignent les pratiques d'écriture. Ils ressentent que ce sont leurs accompagnements qui sont ainsi mis sous contrainte. Le « droit à l'écriture », y compris à l'écriture de soi, c'est finalement l'idée de garantir une certaine éthique du travail social, mais aussi de garantir le pouvoir des professionnels sur leurs propres pratiques. On sait à quel point on trouve là l'origine des nombreux maux liés au travail.

Avez-vous des recommandations pour vos collègues formateur.ice.s ?

Je crois que nous sommes concernés, en tant que formateurs, par la défense de notre propre droit à l'écriture. Mais nous avons aussi la responsabilité de préparer nos étudiants à habiter leurs espaces professionnels comme des espaces où l'entièreté de ce qu'ils sont pourra se mettre au service de l'autre, dans un cadre favorisant la relation, la bienveillance et la solidarité. C'est cela, l'autorisation dont je parle dans mon travail : que nos pratiques professionnelles soient aussi un espace d'écriture de soi, de reconnaissance de l'autre, dans une perspective démocratique, humaniste et solidaire.

La série *Pratiques & Humanités* de la Fondation Croix-Rouge française regroupe des documents synthétiques visant à communiquer des résultats de recherches sous la forme d'un feuillet de 4 pages. Les *Pratiques & Humanités - Croix-Rouge Compétence* présentent les travaux de recherche menés dans le cadre de *Croix-Rouge Compétence*, filière formation de la Croix-Rouge française. Une attention particulière est apportée aux implications pratiques pour les acteurs du domaine sanitaire et social, champ dans lequel sont situées les recherches.

La Fondation Croix-Rouge française est une fondation reconnue d'utilité publique dédiée à la recherche dans les champs de l'action humanitaire et sociale. Elle porte la volonté de la Croix-Rouge française de promouvoir la connaissance scientifique, la réflexion éthique et l'innovation sociale pour faire avancer l'action au service des plus vulnérables.

La Fondation Croix-Rouge française est un membre actif du RC3 (The Red Cross Red Crescent Research Consortium), le consortium de recherche du Mouvement international de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge (CRCR). Un réseau créé en 2019, qui travaille en collaboration avec les Sociétés nationales, la Fédération internationale et le CICR, dédié à la conduite et à la promotion de recherches pour aider à construire des communautés plus sûres, plus résilientes et plus durables sur la base de résultats scientifiques.